

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 10 octobre 2014

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 10 octobre 2014 à 20 h 30 Salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, maire.

Etaient excusées : Mmes BERCHOUX Séverine – BESANCON Rachel – DAVID Marie-Chantal.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12/09/2014.

Le Conseil Municipal,

- Vote une subvention exceptionnelle de 68 € au restaurant scolaire pour participer aux frais de repas servis.
- Décide de reverser à Claude Girard et Nathalie Lauvernier la participation de l'Etat aux frais d'élections municipales et à Nathalie Lauvernier celle pour les élections européennes.
- Accepte le devis de Véolia pour l'aide à l'exploitation de deux postes de relèvements et d'une station à lits plantés de roseaux avec un passage hebdomadaire pour un coût annuel de 8 290 € HT, à compter du 1^{er} janvier 2015. Et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant. De ce fait, la compensation financière de 4 000 € pour le travail des employés communaux allant du budget assainissement au budget communal ne sera plus versée.

Informations diverses et point sur les travaux divers

- Installation du nouveau photocopieur à la mairie (coût 4 183,80 € TTC) et installation du précédent photocopieur à l'école. Il est rappelé la baisse des coûts des photocopies.
- Un devis de réparation a été demandé suite à la panne de la plaque électrique de la salle des Fêtes à l'entreprise qui avait fourni ce matériel (coût 290 €). Des devis pour une plaque neuve ont été demandés sur la même base de matériel (coût 692,28 € et 530,10 €). Une nouvelle plaque a donc été commandée aux établissements Perrier pour un coût de 530,10 €.
- Changement roulettes portes de placard à la salle des fêtes. Coût 125 €.
- Réparation éclairage et sortie de secours à la salle de sports (coût 3 278 €), réparation luminaire à l'espace culturel (coût 392 €).
- Acceptation de différents devis : pour le changement d'une fenêtre au restaurant scolaire (coût 1 040 €), pose d'appiques dans le logement au-dessus de l'épicerie (coût 72 €), réparation chenaux salon de coiffure (coût 812 €) et logement Lagoutte (coût 1 325 €), réparations toit salle de sports (coût 779 €), changement chevron au restaurant scolaire (coût 522 €).
- Devis pour installer une plaque à la grille de la poste : montant des devis élevé donc le conseil municipal essaye de trouver une idée moins onéreuse.
- Des devis pour la réparation de l'accroc à la salle de sports vont être demandés
- Devis demandé pour des décorations de Noël (coût 1 624 € + pose 500 €).
- Reprise par l'entreprise chargée des travaux de la ligne blanche à la salle de sports suite aux travaux de marquage de cet été (malfaçon)
- Travaux de l'église : travaux en cours. Prochaine réunion le 13/10 à 15 h.
- Point sur l'espace culturel : la saison culturelle est lancée. Il reste néanmoins un problème relatif à la saison touristique dont les frais de garde l'été restent très élevés (4 272 € pour trois mois). Le problème de confort sera revu avec la commission.
- Point sur la réforme des rythmes scolaires : après la constatation du coût de la réforme par enfant et par an, le conseil municipal s'interroge sur la participation des communes extérieures (cela représente 32 enfants). La demande du fonds d'amorçage a été faite.
- Pétition d'habitants des « Fleuriats » : les panneaux « 50 » seront remis aux entrées de la commune, des panneaux « 50 avec rappel » seront installés aux « Fleuriats ».

- Chapelle du Tronchy : inscrite au titre des monuments historiques. Information qui sera annexée à la carte communale.
- Remerciements de René Robin pour l'affiche à la Madone
- Remerciements de l'association Abise pour leur bourse aux jouets/vêtements (prêt de la salle des fêtes)
- Pas d'école le 15/10

Point sur les travaux de voirie :

- Visite sur le terrain comme prévu concernant l'élagage. Celui-ci est en cours et aucun problème majeur n'a été constaté.
- Pont des Tissiers : nouveau devis conforme aux préconisations de la Police de l'Eau, soit 4 150 € HT. Ces travaux passeront dans le programme voirie du Sivom.
- Pont du Gour à Cheval : travaux réalisés par les employés communaux.
- Pont entrée Iguerande et les escaliers : les travaux seront réalisés prochainement
- Constatation d'un problème sur une route située route des Vignes aux Prêtres : une visite de la DDT sera sollicitée.

Point sur le projet Gare :

Reprise des dépenses inscrites au budget :

- La halle : 35 000 € HT
- Toilettes : 495 € HT
- Redresser les barres : 820 € HT
- 4 tables et bancs : 2 632 € HT
- Permis de construire : 2 220 € HT
- Zone d'accueil : en attente
- Electricité : en attente

Soit un coût prévisionnel de 42 000 €

Subventions : 21 000 € (réserve parlementaire 4 000 €, ADT 10 000 €, Pays Charolais-Brionnais 7 000 €)

Point sur les commissions rapporté par les référents :

- Enfance : l'assemblée générale du restaurant scolaire a eu lieu le 23/09. Point sur la fête des simples
- Commission vie associative : toutes les associations sauf 2, retenues par des obligations, étaient présentes (environ 30 personnes). Suite à cette réunion : demandes de changement du chauffage à la gare et rénovation du terrain de basket extérieur au stade
- Commission Culture – Espace Culturel – Bibliothèque : Réunion pour organisation de la saison culturelle, devis demandé pour chauffer la partie « côté bar », établissement du planning des permanences, établissement d'un suivi « spectateurs », temps de réflexion pour l'instant pour les expositions d'été et point sur la fête du canal.

Point sur les différentes réunions :

- Assemblée générale Brionnais Découverte
- Réunion du Pays Charolais-Brionnais

Tour de table

Bernard Biesse : se chargera du Tocsin qui sonnera tous les 1^{er} mercredi du mois à 12h30, fait part d'une demande d'élagage des arbres sur la place du Bas

Bernard Chervier : remerciements des classes en 4, réunion de la commission agricole prévue le 16/10.

Pierre Tagournet : trouver que la gare est souvent prise par rapport à la salle des fêtes et se pose la question de savoir s'il ne faudrait pas la louer plutôt que de la mettre à disposition gracieusement. Le conseil municipal ne souhaite pas la louer aux Iguerandais mais uniquement la mettre à disposition. Un

bilan des locations de la salle des fêtes sera présenté en fin d'année. Les lignes blanches à la salle de sport ont été reprises correctement.

David Cordeiro : propose d'envoyer les convocations et les compte-rendu des réunions de conseil par mail. Le conseil municipal souhaite rester, pour l'instant, avec l'envoi par courrier et non par mail.

RAPPEL DATES

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 14 novembre 2014 à 20 h 30.

Réunion préparation RTO : le 13/10 à 20h30.

RTO : le 19/10 à 11h, préparation le samedi à 14h

Dépôt de gerbe 01/11 : à 11h30 à la Croix du Cimetière

Dépôt de gerbe 11/11 : l'heure sera fixée prochainement